

Fouilles dans le refuge de Plachouè sur Sembrancher

L. Blondel a publié, en 1945, dans les *Annales valaisannes*, un article sur le refuge de Plachouè, dont il venait pour la première fois de dresser le plan.

Qu'on nous permette de rappeler brièvement, grâce aux indications de cet auteur, les caractéristiques offertes par cette station (voir fig. 1).

Sur la rive droite de la Dranse, au-dessus de la route qui conduit de Sembrancher à Vens, et jusqu'au pied des rochers de l'Armanet, s'étagent des vignes surmontées d'un bois de pins. Cet endroit est connu depuis longtemps sous les noms de Plachouè, Platchoex, Plachoire, Placuyre. Il est à une altitude d'environ 820 mètres (Carte nat. ; feuille no. 565, Martigny-E ; coord. : 103.450, 578.000).

Il y a, dans la forêt, un important réseau de murs accrochés à la pente d'éboulis et qui, avant le travail de Blondel, n'avaient jamais été mentionnés.

Ces ouvrages délimitent une position située contre les rochers, espèce de long abri sous roche, qui se divise en deux parties. Le secteur A en occupe l'extrémité sud-est. Il est entouré de murs solides et mesure une douzaine de mètres de longueur et cinq mètres de largeur, constituant une véritable esplanade. C'est là que se trouve un pilier rocheux dans lequel ont été creusés deux trous de mortaises, vraisemblablement destinés à recevoir les poutres d'un toit. Le secteur B, qui est au nord-ouest du précédent, est beaucoup plus vaste ; il a environ quatre-vingts mètres de long, mais le sol y est fortement incliné à la fois vers le sud-est et vers la vallée. Il se prête donc moins que le secteur A à l'habitation. On y rencontre une source (s) ainsi qu'un petit abri (c).

Le secteur A est de loin le plus important. C'est dans son voisinage que s'ouvre l'entrée du refuge (e) à laquelle conduit le classique chemin avec coude et système de murs doubles.

Un petit sentier, aujourd'hui à peine visible, relie les deux secteurs de la position.

Les murs ne présentent pas de maçonnerie. Ils sont formés de pierres en schiste, aux dimensions variées, pouvant atteindre jusqu'à 50 cm. de longueur, plus ou moins taillées. A certains endroits, ils mesurent une hauteur de près de deux mètres et une largeur qui

dépasse un mètre. Mais ils sont généralement en ruines ou en grande partie enfouis sous la masse des éboulis, Blondel les attribue à l'âge du Bronze.

Toute la contrée est riche en souvenirs de la préhistoire. Signalons la découverte, près de Sembrancher, de haches en pierre et de tombes dont quelques-unes avec mobilier. Au milieu des vignes qui s'étendent sous le refuge, on a mis à jour des sépultures. Dans le couloir des Armanets, non loin du village de Vens, on a trouvé une pointe de lance en silex et, au Levron, une hache en pierre polie, des tombes et des vases en pierre¹.

Rappelons que le col du Grand St-Bernard a été fréquenté dès la plus haute antiquité. Les populations qui le traversèrent, descendirent le val d'Entremont. Ne pouvant suivre le cours de la Dranse à cause de l'étroitesse de la vallée, elles furent attirées par les pentes bien exposées qui, de Vollèges, s'étendent jusqu'au col du Lein. Les trouvailles que nous venons de relever attestent le passage de ces populations.

En raison de ces circonstances et avant même la découverte des murs de défense, il paraissait évident que le refuge de Plachoué avait servi d'abri dans les temps préhistoriques. C'est ce qui incita le chanoine Gross à y faire des fouilles. Ayant pratiqué un sondage au pied du pilier à mortaises, cet auteur parle de la trouvaille, à un mètre de profondeur, d'os, de pierres calcinées dont l'une ou l'autre peut être travaillée, et de cendres². Mais ces renseignements sont trop vagues pour nous satisfaire. Nous avons donc décidé, en accord avec M. L. Blondel, d'entreprendre des fouilles systématiques à l'intérieur du refuge de Plachoué.

SECTEUR A

Rappelons que ce secteur forme une espèce d'esplanade qui, malgré les nombreux éboulements de la paroi qui la surplombe, est encore assez bien protégée des intempéries.

La tranchée que nous y avons creusée est à environ deux mètres à l'est du pilier à mortaises, soit à une distance d'un mètre du sondage de Gross (il en reste une petite excavation). Elle s'étend de la paroi rocheuse jusqu'à la face interne du gros mur de défense qui se dresse, au sud-est, à un niveau inférieur (voir fig. 2). Sa longueur totale est de cinq mètres, sa largeur d'un mètre cinquante. Dans les premiers mètres à partir de la paroi, nous l'avons poursuivie jusqu'au sol rocheux ; mais ce dernier n'a pas été retrouvé dans la partie descendante de la tranchée, à cause de la forte déclivité du terrain.

¹ M.-R. Sauter, *Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens*, dans *Vallesia*, T. V, 1950, pp. 137 et 152.

² Dans *Jahresber. Schweiz. Ges. Urgesch.*, T. 16, 1924, p. 125.

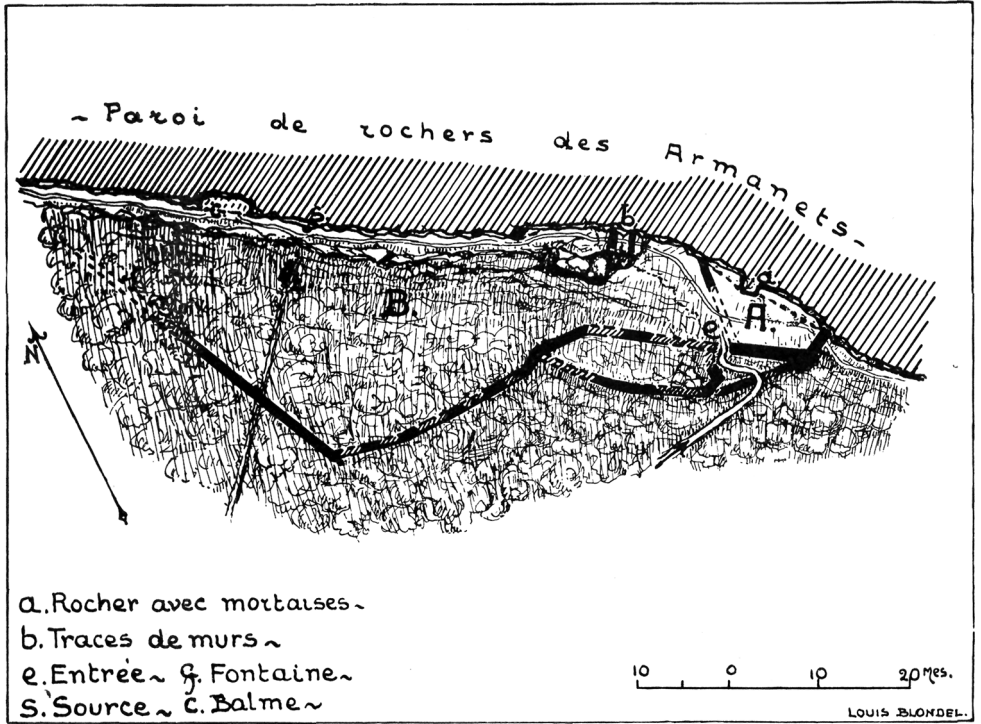


FIG. 1. — Plan du refuge de Plachouè, dressé par L. Blondel.

La partie horizontale du secteur montre la succession de couches suivante :

- 1) de la surface à 15 cm. de profondeur, terre moderne, grise, caillouteuse ;
- 2) de 15 à 55 cm., terre grise, pulvérulente ;
- 3) de 55 à 140 cm., couche composée de blocs de toutes dimensions avec interstices entre eux. Entassement instable. Dans le voisinage de la paroi, ces blocs sont soudés les uns aux autres par de la calcite ;
- 4) de 140 à 190 cm., terre gris-beige, avec ossements et cendres ;
- 5) dès 190 cm., terre de couleur orange, qui tapisse le sol rocheux.

Dans la partie descendante de la tranchée on passe de la couche superficielle à une terre grise, pulvérulente, avec blocaille clairsemée, qui s'étend jusqu'à 120-130 cm. ; puis on retrouve le niveau à ossements et cendres, dont l'épaisseur varie de 40 à 60 cm.

Le mur de défense ne repose pas sur le sol rocheux ni sur un lit artificiel de pierres. Sa largeur, qui est à ce point de 1 m. 30, en fait un ouvrage considérable.

L'instabilité de l'éboulis que nous avons dû traverser lors de nos fouilles a gêné les travaux. D'autre part, l'évacuation des matériaux hors de la tranchée a été ralentie par la présence du mur de défense qu'il nous fallait épargner.

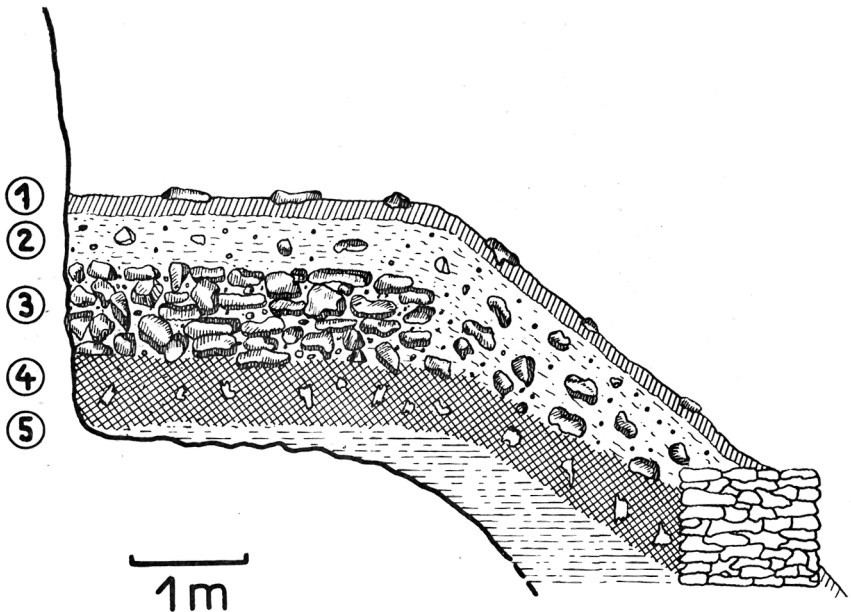


FIG. 2. — Stratigraphie de la tranchée creusée dans le secteur A.

Ossements

Les ossements trouvés, très abondants, présentent la particularité d'être presque tous brisés. Certains d'entre eux portent des traces de sciage ; d'autres sont calcinés. Il s'agit de débris de cuisine. L'abondance des dents a facilité notre étude ; nous avons identifié :

- Le Cochon (4-5 individus)
- La Chèvre et le Mouton (4-5 individus)
- Le Bœuf (2-3 individus)
- Le Chevreuil (2-3 individus)

Les animaux domestiques sont bien représentés. A relever que la majorité des ossements appartiennent à de jeunes individus (pourcentage élevé de dents de lait). Autant qu'il est possible d'en juger d'après les os d'adultes que nous avons reconstitués, nous sommes en présence de petites espèces.

A noter l'absence de Rongeurs et de Carnivores.

Une canine humaine, fortement usée, a été découverte parmi les ossements.

Mollusques

Quelques coquilles ont été trouvées dans le niveau. Mais nous avons préféré ne pas en tenir compte vu qu'un grand nombre de mollusques modernes, profitant des interstices du mur, pénètrent assez loin dans la couche.

Industrie



L'industrie — si nous osons employer ce terme — est représentée par la découverte d'un unique objet en bronze (fig. ci-contre). C'est une sorte de tige, surmontée d'un disque perforé, lui-même percé dans sa partie supérieure d'un petit trou. L'ensemble mesure 6 cm. de long et une épaisseur moyenne de 1 mm. (poids : 3,5 gr.). L'une des faces montre des traces de dorure.

Signalons encore la découverte d'un morceau de fer fondu et d'un petit éclat en os, de forme triangulaire, qui a 26 mm. de haut, 12 mm. à la base, et une épaisseur de 1 mm. La pointe porte les marques d'un polissage artificiel. S'agit-il d'un poinçon ?

Nous nous devons de mentionner la présence, dans la couche, de galets roulés, relativement nombreux, en matériel erratique (gabbros, serpentine, etc.), qui ont été apportés intentionnellement à cet emplacement (la Dranse est à environ 100 mètres plus bas que le refuge). Ils sont de dimensions variées ; les plus grands atteignent 30 à 40 cm. de diamètre. Etant donné qu'ils ne portent pas de tra-

ces de fumée, nous hésitons beaucoup à y voir les pierres d'entourage de foyers. Il ne serait pas exclu que certains d'entre eux aient été utilisés comme percuteurs.

Pas le moindre débris de céramique n'a été rencontré dans le niveau, et cela malgré l'énorme quantité de terre examinée.

Les cendres sont répandues dans toute l'épaisseur de la couche. En quelques endroits, nous avons relevé les restes de foyers.

SECTEUR B

Une tranchée a également été creusée dans le secteur B, à une douzaine de mètres au nord de la tranchée précédente, à un emplacement du refuge qui, en dépit de la pente assez marquée du sol, pouvait être habitable.

Cet ouvrage s'étend de la paroi sur une longueur de plus de deux mètres ; sa largeur est de 0 m. 80. Nous l'avons poursuivi jusqu'à deux mètres de profondeur, ayant atteint et même entamé à ce point une couche de schiste argileux complètement pourri³.

La stratigraphie est différente de celle obtenue lors de nos fouilles dans le secteur A. On a, de la surface à 15 cm. de profondeur, une terre grisâtre, pulvérulente ; de 15 cm. à 1 m. 10, une terre grise avec blocaille et, à partir de 1 m. 10, la roche pourrie. Le niveau à ossements et à cendres fait ici complètement défaut. Nous avons seulement découvert, à un mètre de profondeur, un fragment de scapulum de Chèvre ou de Mouton.

Petit abri sous roche

Cet abri (c) se situe à environ 60 mètres au nord-ouest du secteur A, mais à un niveau beaucoup plus élevé que ce dernier. Il est dans le voisinage de la source, et mesure quatre mètres de long, un mètre quatre-vingt de profondeur et une hauteur d'un mètre cinquante. Le sol est légèrement en cuvette.

Un sondage a été pratiqué dans cet abri mais il est demeuré sans résultat. De la surface au sol rocheux, qui a été rencontré à 45 cm. de profondeur, s'étend une terre végétale absolument stérile.

CONCLUSIONS

Il est désormais établi que le refuge de Plachouè a été fréquenté pendant une période assez longue. L'abondance des ossements, la présence de cendres et de foyers qui s'ajoute à celle d'un vaste

³ Le refuge de Plachouè se situe dans des schistes argilo-calcaires.

réseau de murs, montrent que la position, bien défendue, avait une réelle importance.

Avant même de commencer nos fouilles, nous avions le sentiment que le site, avec ses murs et son abri, ne devait pas être aussi ancien qu'on le croyait généralement⁴. Mais, vu les trouvailles d'objets faites sur le territoire de la commune, il restait la possibilité d'une occupation permanente de la station et de son aménagement progressif à travers les âges.

Nos travaux viennent d'apporter la preuve qu'il n'en était rien et que le refuge de Plachouè n'appartient pas à la préhistoire.

Dès le début de nos recherches, nous fûmes surpris de ne pas rencontrer le plus petit débris de poterie, car bien rares sont les sites du Bronze qui n'offrent pas quelques tessons. Cette lacune eût été encore compréhensible si nous nous étions trouvés devant un gisement de faible étendue, ce qui n'est pas le cas.

Puis vint la découverte du curieux instrument en bronze que nous n'avons pu rattacher à aucun objet actuellement connu datant du Bronze, du Fer ou des Romains. Sa patine incomplète et les traces de dorure sur l'une de ses faces s'opposent à ce que l'on voie en lui un objet préhistorique. Il ressemble à une ancienne aiguille d'horloge, à moins qu'il ne soit les restes d'un fermoir de caissette ou de livre moyenâgeux⁵.

Enfin, autre document significatif : la présence d'une scorie de fer qui exclut à elle seule la possibilité d'un niveau remontant aux temps préhistoriques. Des gisements de fer, exploités pendant longtemps, se situent dans les environs du village de Vens.

Le sol rocheux ayant été atteint sur la plus grande longueur de notre tranchée, il ne reste même pas l'éventualité d'un niveau antérieur à celui que nous avons rencontré.

La date d'occupation du refuge de Plachouè remonte, selon toute évidence, au début du moyen âge, peut-être à l'époque carolingienne ou durant les invasions des Sarrasins. La position bénéficie d'une situation exceptionnelle qui en fait un excellent poste d'observation, à la jonction des vallées de Bagnes et d'Entremont ; elle jouit de la présence d'une source et d'une protection efficace contre les intempéries. Tous ces avantages furent appréciés à leur juste valeur par ceux qui vinrent s'y abriter.

Jean-Christian SPAHNI

⁴ Dans son ouvrage demeuré classique, Déchelette insiste sur la difficulté qu'il peut y avoir à dater des murs (cf. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, Paris, 1908-10, T. II, p. 130).

⁵ Ce diagnostic a été confirmé par M. le Professeur Emile Vogt, du Musée national de Zürich, que nous remercions ici de son obligeance.